Produits de pêche de Ceuta: contingents tarifaires communautaires

1995/0351(CNS) - 07/05/1996

La REX a adopté le rapport de Jaime VALDIVIELSO DE CUE sur la proposition de règlement du Conseil portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires communautaires pour certains produits de la pêche, originaires de Ceuta. La REX recommande d'approuver le règlement en raison de son importance particulière pour l'économie de la ville de Ceuta (Espagne). La REX a adopté un amendement du rapporteur qui demande que la production annuelle des bars et dorades, produits qui profitent des mesures tarifaires, soit limitée à 200 tonnes par an au lieu de 100 tonnes proposées par la Commission